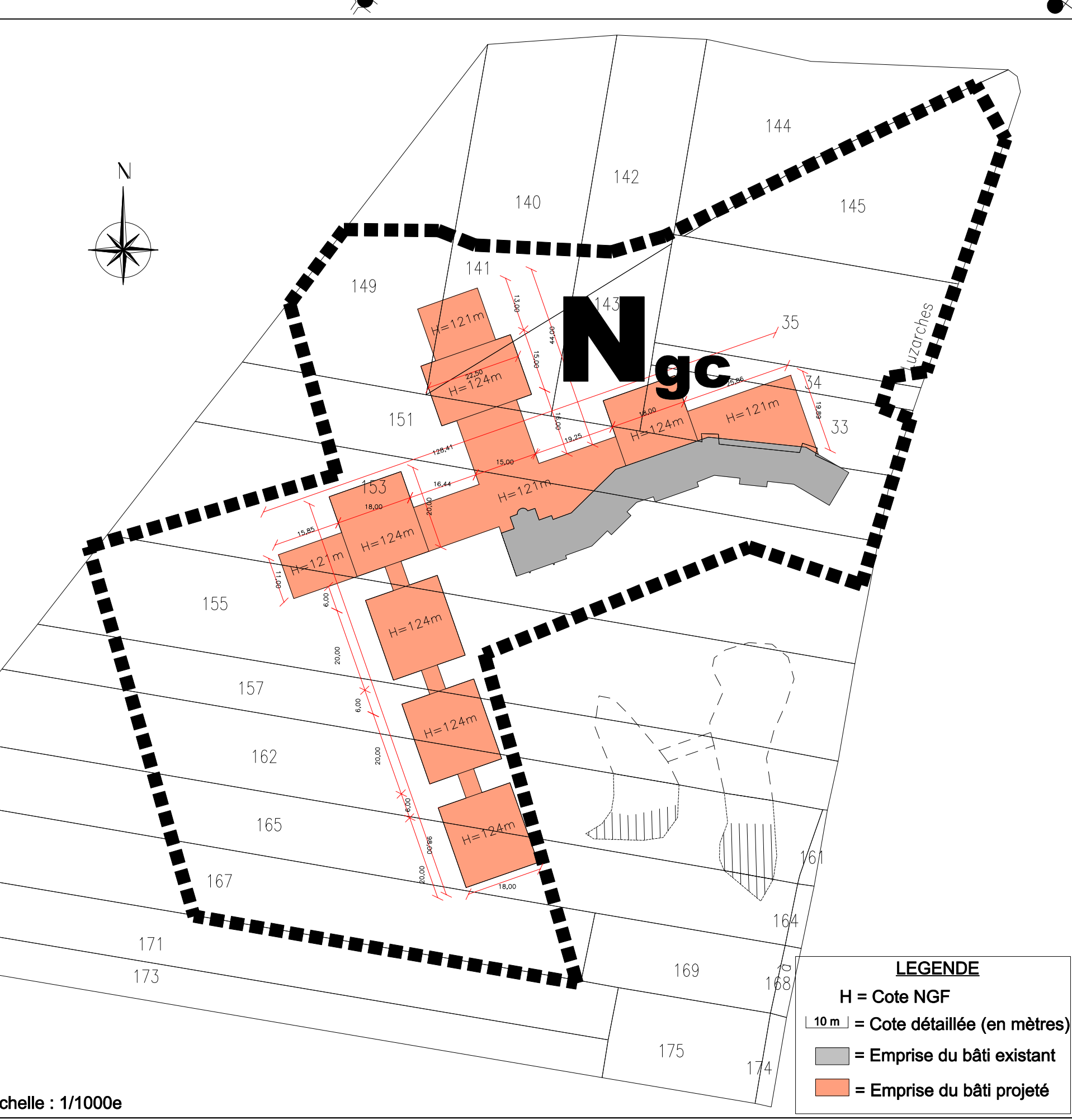



Modification n°4
PLAN LOCAL
D'URBANISME

Commune de
LUZARCHES

URBA-SERVICES
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME
3, rue de Valenciennes 60000 BEAUVALS
Téléphone : 03 23 23 11 22
Contact@urbaservices.fr



LEGENDE

●●●●	Limite communale
— — — —	Limite de zone
▨	Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer au titre de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme
■	Massif boisés de + de 100 hectares
— 50 m —	Marge de recul de 50 m par rapport au massif de + de 100 hectares
— — — —	Périmètre Espace Naturel Sensible (ENS)
→	Perspective à préserver au titre de l'article L.123-1-5(7°) du Code de l'Urbanisme
▨	Partie visible sur un autre plan
Ue	Zone urbaine à vocation économique
Ud	Zone urbaine de type pavillonnaire
A	Zone agricole
N	Zone naturelle et forestière à protéger
Nce	Secteur naturel à protéger pour le maintien des continuités écologiques
Nc	Secteur naturel bâti à vocation agricole (équestre, élevage)
Ner	Secteur naturel dédié à la production d'énergie renouvelable
Nj	Secteur naturel pour l'accueil de jardins potagers
Ng	Secteur accueillant une activité golfique
Ngd	Secteur ayant vocation à accueillir des activités hotelières liées au golf
Nh	Secteur naturel accueillant un grand domaine de valeur patrimoniale
Nhc	Secteur naturel bâti peu dense (extensions limitées de l'existant)
Nhce	Secteur naturel bâti peu dense situé dans un couloir de continuités écologiques